

## **DISCOURS DE VANIA ALLEVA, RENCONTRE DU 18.10.2018**

---

Berne, le 18 octobre 2018

### **Déclaration tripartite sur l'avenir du travail et du partenariat social**

Monsieur le directeur général, Monsieur le conseiller fédéral,  
Monsieur l'ambassadeur, Mesdames et Messieurs,

J'aimerais tout d'abord excuser l'absence de Paul Rechsteiner. Comme il quitte la présidence de l'USS à fin novembre, nous avons jugé préférable que ce soit moi qui représente notre organisation faîtière aujourd'hui.

Nous sommes réunis ici aujourd'hui pour rappeler, en signant cette déclaration, à quel point le partenariat social nous tient à cœur, lors de périodes de grands bouleversements comme c'est aujourd'hui le cas avec la numérisation. Oui, notre modèle de partenariat social constitue un pilier majeur du succès de notre économie et de notre société. Le partenariat social bien compris et vécu au quotidien, ainsi que le dialogue tripartite, humanisent notre monde du travail et font sa force ainsi que sa singularité.

Que l'on songe aux conventions collectives de travail ou aux caisses de pensions à l'organisation paritaire, à la Suva ou aux contrôles paritaires du respect de nos mesures d'accompagnement. Des assurances sociales à la sécurité du travail, ou encore de la lutte contre l'exploitation et la sous-enchère jusqu'à la formation professionnelle: les structures du partenariat social ainsi que les organismes tripartites, soit les syndicats, les associations patronales et l'État sont omniprésents, et travaillent main dans la main.

L'occasion de cette cérémonie de signatures nous est fournie par l'anniversaire prochain des 100 ans de l'OIT, qui est la plus ancienne institution spécialisée des Nations Unies. L'heure est donc historique.

En près d'un siècle d'activité, l'OIT est parvenue à instaurer, en créant du droit international novateur et contraignant, un véritable droit constitutionnel du travail applicable dans le monde entier. Le droit de l'OIT a d'emblée influencé positivement l'ordre juridique suisse, sa législation comme la jurisprudence de ses tribunaux. Je pense en particulier ici à la toute récente introduction des pauses d'allaitement payées après la ratification de la convention correspondante de l'OIT, ou à l'arrêt du Tribunal fédéral sur les droits d'accès et d'information des syndicats. Il est vrai qu'on attend encore la mise en œuvre des réformes de la protection contre le licenciement que l'OIT a recommandées, suite à une plainte de l'USS. Là aussi, il y a par conséquent encore beaucoup à faire, afin que le partenariat social à hauteur d'yeux ne reste pas un vain mot mais qu'il devienne une réalité dans les entreprises.

Comme l'OIT l'attend de ses États membres, nous avons élaboré dans un cadre tripartite la présente déclaration, avec l'étude sur l'avenir du travail et du partenariat social. J'aimerais exprimer ici mes chaleureux remerciements à l'ambassadeur Elmiger et à toute son équipe à la Direction du travail, pour leur infatigable travail et pour leur soutien continu, ainsi qu'aux autres partenaires sociaux signataires réunis ici. J'en profite aussi pour remercier le prof. Dr Kurt Pärli et le Dr Anne Meier, coauteurs de l'étude sur l'avenir du partenariat social déjà portée à la connaissance de l'OIT.

Le partenariat social ainsi que le dialogue tripartite ne sont pas sans turbulences, en Suisse comme ailleurs. Il faut se battre, loyalement mais résolument. Le rôle des syndicats consiste à s'engager pour les intérêts des travailleuses et travailleurs. Dans un contexte de mondialisation croissante, seul un monde du travail plus social et équitable peut garantir la prospérité générale et de bons emplois à tout le monde. C'est une condition sine qua non, pour que le protectionnisme et les nationalismes agressifs ne prennent pas le dessus.

Par la présente déclaration comme dans les autres activités prévues par la Suisse pour le jubilé des 100 ans de l'OIT, nous entendons contribuer, Monsieur le directeur général, à faire connaître à la famille de l'OIT les aspects positifs du modèle suisse de partenariat social, afin de venir à bout ensemble des défis qui nous attendent dans le cadre de la numérisation.